

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVE :

Ce qu'il faut savoir au sujet de la composition des dossiers de demande de création, d'ouverture ou d'extension et des autorisations de d'enseigner et de diriger :

Réf : arrêté n°2017-0245/MENA/SG/DGEFG/DEGP portant approbation du cahier des charges des écoles privées d'enseignement primaire.

1) Demande de création

N°	Nature de la pièce	Observations
01	Une demande revêtue d'un timbre fiscal de 1 000f adressée au gouverneur de la région	Voie hiérarchique : CCEB, Maire, DPEPPNF, DREPPNF (avis) et décision du Gouverneur
02	Une quittance de paiement des frais de dossier	
03	Un procès verbal de constatation de site d'implantation de l'école	Délivré par le CCEB
04	Un permis de construire ou un contrat de bail dûment enregistré en cas de location des locaux	
05	Un dossier du fondateur comprenant : a) Pour les personnes physiques : - Une copie légalisée de la CNIB ou du passeport en cours de validité - Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois b) Pour les personnes morales - Le récépissé de reconnaissance de l'association ou de l'organisme délivré par l'Etat ou le registre de commerce et de crédit mobilier pour les entreprises commerciales	

2) Demande d'ouverture ou d'extension

N°	Nature de la pièce	Observations
01	Une demande revêtue d'un timbre fiscal de 1 000f adressée au gouverneur de la région	Voie hiérarchique : CCEB, Maire, DPEPPNF, DREPPNF (avis) et décision du Gouverneur
02	Une quittance de paiement des frais de dossier	
03	Une copie de l'autorisation de création	
04	Une liste des enseignants accompagnée des copies légalisées de leur titre de capacité	
05	Une fiche de renseignement	Délivré par le CCEB
06	Un certificat de salubrité	
07	Un certificat d'expertise des locaux	
08	Un dossier du directeur comprenant : - Un titre de capacité	A joindre à la demande

	<ul style="list-style-type: none"> - Une autorisation de diriger - Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois - Un certificat de visite et contre-visite datant de moins de trois (3) mois revêtu d'un timbre fiscal (300f) 	
09	<p>Un dossier du fondateur comprenant :</p> <p>a) Pour les personnes physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une copie légalisée de la CNIB ou du passeport en cours de validité - Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois <p>b) Pour les personnes morales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le récépissé de reconnaissance de l'association ou de l'organisme délivré par l'Etat ou le registre de commerce et de crédit mobilier pour les entreprises commerciales 	A joindre à la demande

3) *Demande d'autorisation d'enseigner*

N°	Nature de la pièce	Observations
01	Une demande revêtue d'un timbre fiscal de 200f CFA et adressée au Directeur régional en charge de l'enseignement primaire S/C voie hiérarchique	Hiérarchie : CCEB, DREPPNEF (avis) et décision du DREPPNF
02	Un acte de naissance	
03	Photocopie légalisée du diplôme	CEAP ou BEPC
04	Un certificat de visite et contre-visite datant de moins de trois (3) mois	Certificat revêtu d'un timbre fiscal (300f)
05	Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois	
06	Un curriculum vitae	

4) *Demande d'autorisation de diriger*

N°	Nature de la pièce	Observations
01	Une demande revêtue d'un timbre fiscal de 200f CFA et adressée au Directeur régional en charge de l'enseignement primaire S/C voie hiérarchique	Hiérarchie : CCEB, DPEPPNEF (avis) et décision du DREPPNF
02	Un titre de capacité	CEAP, CAP ou tout autre diplôme reconnu équivalent
03	Une attestation d'ancienneté d'enseignement effectif d'au moins trois (3) ans consécutifs	Attestation délivrée par le fondateur et contresignée par le CCEB
04	Un curriculum vitae	

05	Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois	
06	Un certificat de visite et contre-visite datant de moins de trois (3) mois	Certificat revêtu d'un timbre fiscal (300f)

Le Service de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (SEPP) de la DREPPNF/NORD